

Un nouvel autodafé numérique

?

- Archives du Clemi - Les éditos -



Publication date: mardi 21 décembre 2010

Description:

Après les attaques réitérées sur l'...

Education aux Médias - Licence « Creative Commons BY-SA »

Vous connaissez mes marottes...

Les tout derniers chiffres issus de [l'enquête du Crédoc](#) montrent, chez les jeunes, une progression très importante de la possession et des usages des téléphones, dont on ne sait d'ailleurs plus s'ils sont portables ou mobiles.

Le taux d'équipement atteint 84 % dans la tranche d'âge 12-17 ans. Il atteint 98 % dès 18 ans, mais est déjà à 10 % chez les moins de 10 ans.

Cet outil numérique préféré des jeunes, multi-usages (textos, lecteur MP3, internet, appareil photo et vidéo, téléphone parfois), est aussi celui qui connaît le plus fort ostracisme. C'est ainsi que, pour de curieuses considérations de santé, nos élus ont voté l'été dernier [l'interdiction](#) pure et simple de son usage dans l'enceinte des écoles et collèges. La situation n'est pas meilleure dans les lycées dont les règlements intérieurs bannissent généralement l'objet en question.

Le plus ennuyeux, c'est que, dans la très grande majorité des cas, ces interdictions se prennent, selon la Loi, le règlement intérieur ou la charte d'usage des Tice, sans aucune explication ni travail éducatif. C'est interdit, point.

J'ai déjà expliqué, dans un [récent article](#) combien étaient prometteurs les usages possibles de ces outils, en classe, au CDI, en permanence, dans les transports, à la maison, pour accéder aux ressources des ENT, pour échanger et partager.

Pourtant, c'est l'Université qui nous donne un [nouvel exemple](#) d'une utilisation pédagogique de ces ordiphones dans une démarche appropriée d'évaluation. Plus d'explications [ici...](#)

Déjà le ministère avait levé un coin de l'interdiction et du bannissement généralisés en soutenant le concours [Pocketfilms](#). Dans l'académie, des [initiatives locales](#) avaient pris corps pour promouvoir, en collège, des usages pédagogiques et responsables de ces téléphones.

Dans tous les cas, quand il s'agira d'éducation, de responsabilité, d'autonomie et de bons usages, d'innovation aussi, toutes les initiatives que vous prendrez nous trouveront à vos côtés. Faites-vous connaître, pour faire savoir !

PS. Passez de bonnes fêtes quand même...

[@clemiversailles](#) sur Twitter.